



Notes du rapport d'information du sénat sur les cancers imputables à l'activité de sapeur-pompier Par Mmes Anne-Marie NÉDÉLEC et Émilienne POUMIROL

1

Clés de lecture

- en noir : extraits du rapport,
- en rouge : les commentaires CGT,
- P1 : renvoie à la page 1 du rapport,
- texte en gras ou sur brillé : information importante, notable, à retenir.

Analyse de la CGT

Ce rapport vient combler un vide, et ainsi permettre aux sapeurs-pompiers qui misaient sur les pays étrangers pour apprendre sur les menaces sur leur santé, pour voir évoluer la prévention des risques auxquels ils sont exposés. A la lecture on y découvre :

- nos retards, nos aveuglements et les incapacités de notre système de sécurité civile ;
- l'absence de bénéfice des découvertes, observations médicales malgré la présence en son sein d'un certain nombre de professionnels de santé ;
- l'isolation du monde sapeur-pompier français de la communauté de la recherche et de ses homologues étrangers.

Les préconisations faites dépendent des mêmes acteurs qu'hier, employeurs et gouvernement ! La CGT a porté plusieurs points qui ont été repris dans ce rapport.

La CGT ne se contentera pas de vagues promesses, elle utilisera tous les outils à sa disposition, c'est dans cet esprit qu'elle a déposé plainte en 2023 pour mise en danger de la vie d'autrui.

P5 : leur taux de mortalité par cancer y apparaît plus élevé pour plusieurs types de maladies, tandis qu'une étude britannique de 2023 a constaté une prévalence des cancers chez les pompiers âgés de 35 à 39 ans supérieure de 323 % à celle de la population générale.

P6 : En 2022, sur la base de preuves suffisantes pour le mésothéliome et le cancer de la vessie (avec un niveau de risque supérieur, [...] de 58 % et de 16 % à celui de la population générale) et de preuves limitées pour les cancers du côlon, de la prostate et des testicules, le mélanome et le lymphome non hodgkinien, le Circ a classé l'activité de sapeur-pompier comme « cancérigène pour l'homme ».

un certain nombre de dispositifs sont mis en œuvre en faveur de la prévention des risques. En matière de suivi médical, les sapeurs-pompiers professionnels bénéficient :

- de l'intervention des services de médecine préventive ; trop de SIS n'en n'ont pas !!
 - d'une visite d'aptitude annuelle ou bisannuelle auprès d'un médecin sapeur-pompier, incluant notamment un contrôle radiologique pulmonaire Pas tous concernés par la radio !!
- depuis 2015, lorsqu'ils ont été exposés [...] à une substance cancérigène, d'un suivi médical post-professionnel.

Depuis 2017, les fonctionnaires bénéficient d'une présomption d'imputabilité au service pour toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles [...] si la maladie n'est pas [...] dans les tableaux, l'imputabilité [...] peut également être reconnue [...].



P7 :

Conditions de reconnaissance de l'imputabilité au service d'une pathologie

	La maladie figure dans un tableau de maladies professionnelles	La maladie ne figure pas dans un tableau de maladies professionnelles
Les conditions prévues par le tableau de maladies professionnelles sont remplies	La maladie est présumée imputable au service	La maladie peut être reconnue imputable au service lorsque le fonctionnaire établit qu'elle est essentiellement et directement causée par l'exercice de ses fonctions et qu'elle entraîne une incapacité permanente au moins égale à 25 %
Les conditions prévues par le tableau de maladies professionnelles ne sont pas remplies	La maladie peut être reconnue imputable au service lorsque le fonctionnaire établit qu'elle est directement causée par l'exercice de ses fonctions	

Source : Article L. 822-20 du code général de la fonction publique ; décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux, article 37-8

La présomption d'imputabilité au service ne concernant que trop peu de cancers, ceux-ci font vraisemblablement l'objet d'une sous-déclaration

Seuls **deux cancers** sont aujourd'hui présumés imputables à l'activité de sapeur-pompier en France. Ce nombre est sensiblement supérieur dans d'autres pays développés, par exemple au Canada, où il varie de **9 au Québec à 19 en Ontario**.

Types de cancer pouvant être reconnus imputables au service chez les sapeurs-pompiers

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer l'affection en cause
Carcinome du nasopharynx	40 ans (sous réserve d'une exposition de 5 ans)	Travaux d'extinction des incendies
Carcinome hépato-cellulaire	30 ans	Services de secours et de sécurité : pompiers, secouristes, sauveteurs, ambulanciers, policiers, personnel pénitentiaire

Source : Annexe II au code de la sécurité sociale : tableaux n° 30, 43 bis et 45

En 10 ans, la CNRACL n'a enregistré au total que 21 dossiers de demande d'ATI concernant des cancers professionnels, **dont aucun n'émanait d'un sapeur-pompier**, tandis que seules 31 maladies professionnelles ont été recensées chez des sapeurs-pompiers en 2022.

Ces chiffres extrêmement faibles prêtent à croire à **une sous-déclaration d'ampleur**, qui pourrait s'expliquer par la difficulté à obtenir des preuves de l'exposition de l'agent, l'absence de prise en compte de la polyexposition, des biais en défaveur des travailleurs au sein des conseils médicaux ou la **complexité de la procédure de demande de l'ATI**.



Les services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) se gèrent de façon autonome, **l'effort de prévention des risques n'est pas coordonné à l'échelle nationale.** *Recommandation du rapport Pourny de 2003.*

Ainsi, si certains départements tracent les expositions à des facteurs de risques, **le remplissage de fiches d'exposition n'est ni systématique, ni généralisé.** *Obligation réglementaire*

Aucun modèle national de fiche d'exposition à des facteurs de risques n'est mis à la disposition des Sdis à ce jour

P9 : Le contrôle de l'aptitude pâtirait quant à lui de la désertification médicale et d'un manque de moyens [...] le suivi post-professionnel, qui ne concerne pas les volontaires, serait très limité. [...] bien qu'il soit démontré que l'efficacité de filtration de la cagoule utilisée lors des feux de forêts est nulle et qu'un nouveau modèle assurant un niveau de filtration de 70 % ait été élaboré, ce dernier est **encore en cours de certification** et devrait se révéler **très onéreux.**

[...] les rapporteuses se réjouissent que le Gouvernement ait conclu un partenariat sur une thèse visant à documenter et évaluer les effets sur la santé de l'activité de sapeur-pompier et lancé l'élaboration d'une matrice tâches-exposition, mais craignent que ces initiatives ne retardent la mise en oeuvre d'actions concrètes en faveur de la santé des sapeurs-pompiers.

Des mesures immédiates doivent être prises !!!

Dans l'optique de renforcer la lisibilité des tableaux de maladies professionnelles et de simplifier la procédure de reconnaissance, les rapporteuses invitent le Gouvernement à consulter au plus vite les partenaires sociaux au sujet de **la création d'un tableau dédié aux pathologies liées à la lutte contre l'incendie intégrant les 7 types de cancer dont le lien avec l'activité de sapeur-pompier a été établi** par le Circ et à systématiser l'évaluation des droits à l'ATI des agents des collectivités locales (ATIACL) au terme d'un Citis.

Les 7 types de cancers dont le lien avec l'activité de sapeur-pompier a été reconnu devraient être présumés imputables au service

Pour [...] les autres types de cancer, il est nécessaire de permettre [...] d'établir plus aisément la preuve de leur exposition à des agents cancérigènes en cas de cancer.

À cet effet, l'élaboration d'un **modèle national de fiche d'exposition**, dont le remplissage serait **obligatoire**, doit être envisagé. Dans ce cadre, **la composition des fumées d'incendie devrait être systématiquement analysée et consignée.**

P10 : Mieux prévenir le développement des cancers chez les sapeurs-pompiers est possible

[...] il conviendrait que l'État soutienne financièrement les Sdis en vue de **favoriser l'acquisition massive des futures cagoules filtrantes** et d'équipements dont l'efficacité a été prouvée scientifiquement.



En parallèle d'un renforcement du dépistage des maladies, **la collecte de données épidémiologiques doit se poursuivre sur le long terme** afin de mieux envisager les risques exacts liés à ce type d'activité.

4

Une visite de contrôle devrait obligatoirement être proposée tous les 5 ans par les Sdis aux sapeurs-pompiers retraités

Des programmes nationaux de surveillance médicale spécifiques devraient donc être mis en oeuvre à intervalles réguliers, tandis que les Sdis seraient obligés de proposer aux sapeurs-pompiers retraités une visite de contrôle tous les 5 ans. Un Observatoire de la santé des sapeurs-pompiers pourrait être chargé d'analyser les données collectées dans ce cadre et de proposer des actions de prévention et de réparation.

Il paraît enfin nécessaire de **mieux former les médecins et infirmiers de sapeurs-pompiers en médecine du travail** afin de les sensibiliser à ces enjeux.

P11 :

Liste des propositions

Proposition n° 1 : Créer un tableau de maladies professionnelles regroupant les pathologies liées aux travaux d'extinction des incendies.

Proposition n° 2 : Élargir la présomption d'imputabilité au service aux types de cancer dont le lien avec l'activité de sapeur-pompier est reconnu par le Centre international contre le cancer (Circ).

Proposition n° 3 : Procéder systématiquement à l'évaluation des droits à l'allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales au terme d'un congé pour invalidité temporaire imputable au service.

Proposition n° 4 : Élaborer un modèle national de fiche d'exposition à des facteurs de risques spécifique à l'activité de sapeur-pompier.

Proposition n° 5 : Rendre obligatoire le remplissage d'une fiche d'exposition après chaque intervention à risque sanitaire.

Proposition n° 6 : Accorder aux Sdis une dotation exceptionnelle destinée à l'acquisition du nouveau modèle de cagoules filtrantes et d'équipements de protection individuelle dont l'efficacité est prouvée scientifiquement.

Proposition n° 7 : Mener des programmes nationaux de surveillance médicale dédiés aux sapeurs-pompiers à des fins de dépistage des cancers et de collecte de données épidémiologiques.

Proposition n° 8 : Renforcer le suivi post-professionnel en obligeant les Sdis à proposer aux sapeurs-pompiers retraités une visite médicale de contrôle tous les cinq ans.

Proposition n° 9 : Installer un Observatoire de la santé des sapeurs-pompiers chargé d'analyser les données épidémiologiques disponibles et de proposer des mesures visant à renforcer la protection des agents.

Proposition n° 10 : Renforcer la formation des médecins et infirmiers de sapeurs-pompiers en médecine du travail.



P19 : Compte tenu de la nature particulière de leur activité, ceux-ci sont exposés à plusieurs types de risques, et en particulier à celui de développer des maladies professionnelles. Dans leur cas particulier, cette exposition peut être aggravée par ce que les sociologues Anne Marchand et Marion Gaboriau désignent comme des « mécanismes d'héroïsation » susceptibles de favoriser la prise de risques et leur minimisation.

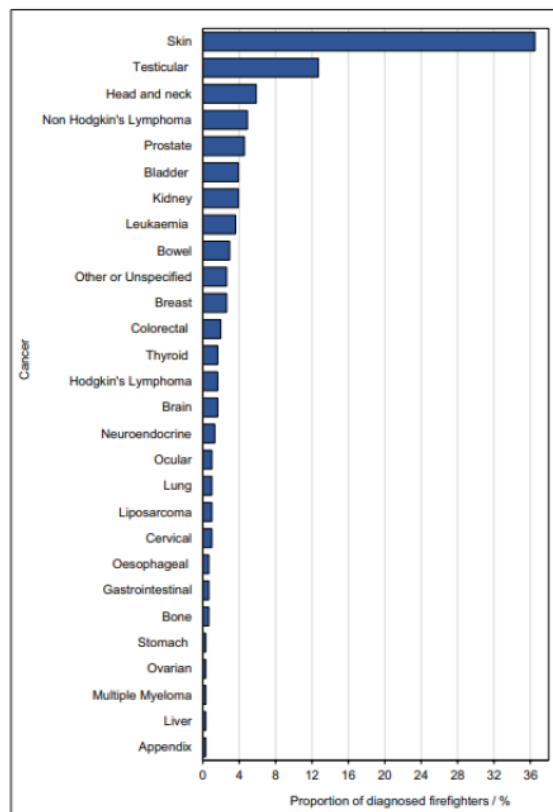
[...] (Anses) n'a en effet recensé que deux études ayant porté sur la santé des sapeurs-pompiers en France au cours des dernières décennies

P20 : D'autres études ont été réalisées à l'étranger, sans toutefois pouvoir toujours être transposées à la France, compte tenu des spécificités de l'activité de sapeur-pompier dans chaque pays.

Au terme de l'une d'entre elles, publiée au Royaume-Uni en janvier 2023 et relayée en France par l'émission « Vert de Rage », il est apparu qu'un cancer avait été diagnostiqué chez 441 des 10 649 sapeurs-pompiers participants (24 % des sapeurs-pompiers britanniques), soit 4 % d'entre eux. [...] ne retenant que ceux qui avaient fourni davantage de détails sur leur diagnostic [...], soit 307 personnes [...] un cancer de la peau dans plus de 36 % [...] un cancer des testicules [...] 12 % [...]

P21 :

Classement des types de cancer déclarés par les sapeurs-pompiers ayant participé à l'étude britannique de 2023



Source : Wolffe, Robinson, Dickens, Turrell, Clinton, Maritan-Thomson, Joshi et Stec, Cancer incidence amongst UK firefighters, in Scientific Reports, 10 janvier 2023



D'après les résultats [...] le taux de cancer chez les sapeurs-pompiers britanniques serait supérieur à celui de la population générale pour les tranches d'âge inférieures à 55 ans, le dépassant même de 323 % chez les individus âgés de 35 à 39 ans.

6 [...] le risque de développer un cancer était 1,7 fois plus élevé chez les sapeurs-pompiers ayant servi durant 15 années ou plus que chez les autres.

P22 : tableau comparatif pompier/population générale

Ces données, qui reposent sur une population extrêmement restreinte, doivent toutefois être considérées avec beaucoup de prudence. [...] les rapporteuses regrettent vivement le manque d'études épidémiologiques sérieuses, qui ne permet de formuler aucune conclusion définitive.

[...] constatent que les données existantes à l'échelle internationale ne sont pas toujours mobilisées en France, quatre éléments permettent d'expliquer le manque de données sur les maladies professionnelles des sapeurs-pompiers :

- le désengagement des pouvoirs publics du financement de la recherche épidémiologique, qui nécessite pourtant des investissements importants, comme l'illustre l'annonce par Santé publique France, en décembre 2023, de l'abandon du programme national de surveillance du mésothéliome (PNSM)
- la focalisation des études épidémiologiques sur des facteurs de risques dont les effets sont facilement mesurables sur une population large, au détriment des facteurs de risques plus importants, mais qui ne concernent qu'une population restreinte, [...] cas des sapeurs-pompiers ;
- l'influence des entreprises productrices de substances potentiellement cancérigènes [...] pour l'ensemble de la population, comme les retardateurs de feu (*voir infra*), susceptible de freiner la recherche à ce sujet ;
- et la faible production de statistiques sur les maladies professionnelles dans la fonction publique.

[...] le colonel Christian Pourny avait relevé dès 2003 que la France ne disposait « d'aucune donnée épidémiologique sur les accidents en service et maladies professionnelles » et proposait « de mettre sur pied une véritable veille sanitaire des sapeurs-pompiers s'appuyant sur une banque nationale de données (BND) fiable qui, seule, peut permettre des études épidémiologiques indispensables et préalables à toute politique de prévention ».

P24 : [...] la déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles via Prorisq n'est pas obligatoire. En 2022, 90 % des sapeurs-pompiers professionnels étaient [...] couverts.

Dans un rapport de 2019, l'Anses préconisait d'assurer l'alimentation de la BND par tous les départements et de standardiser la collecte des données.

[...] considérant qu'il ne s'agit que d'une base de données médico-administrative dédiée au recensement de la sinistralité et que les données relatives à la santé des sapeurs-pompiers collectées dans le cadre de leur surveillance médicale dont disposent chaque service [...] ne sont ni centralisées ni exploitées, l'Anses recommandait également de « mettre en place une base de données permettant de centraliser les données de santé des sapeurs-pompiers professionnels (y compris militaires) et volontaires à des fins de surveillance épidémiologique ».



Interrogée sur cette proposition, la DGSCGC a indiqué aux rapporteuses que « cette question doit faire l'objet d'une réflexion qui n'est pas aboutie à ce stade ».

P25 : Le lien de causalité entre l'exposition professionnelle des sapeurs-pompiers et le développement de cancers ne saurait plus être mis en doute !!!!!

P26 :

Les risques induits par l'exercice de l'activité de sapeur-pompier

Parmi les principaux risques auxquels sont exposés les sapeurs-pompiers dans l'exercice de leur activité, peuvent notamment être cités, sans prétention à l'exhaustivité :

- le risque traumatique (plaies, contusions, lésions ostéoarticulaires, brûlures) ;
- le risque toxique (inhalation de fumées, de poussières ou de suie, accidents de transport de matières dangereuses) ;
- le risque de stress thermique et de déshydratation (du fait du port des équipements de protection individuelle lourds et gênants pour la thermorégulation et de l'exposition à des températures élevées) ;
- le risque infectieux (contagion par proximité d'une personne malade, accidents d'exposition aux liquides biologiques) ;
- le risque de troubles musculosquelettiques ;
- le risque cardio-vasculaire ;
- le risque respiratoire (bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), asthme) ;
- le risque psychologique (stress, syndrome post-traumatique, anxiété, dépression) ;
- le risque radiologique ;
- ou encore le risque routier.

[...] les effets de la polyexposition demeurent encore méconnus. Il est en effet vraisemblable que l'exposition simultanée à plusieurs agents ou substances cancérigènes soit plus nocive qu'une exposition consécutive aux mêmes produits.

P27 : Substances régulièrement identifiées dans des prélèvements par frottis sur la peau, dans des échantillons d'air ou par surveillance biologique lors d'incendies de bâtiments municipaux ou de véhicules

P28 : Le cas des retardateurs de flamme, [...] a récemment attiré l'attention médiatique. Ces composés chimiques, incorporés dans des produits de consommation afin de les rendre moins inflammables et présents [...] dans les fumées d'incendie, sont pour certains cancérigènes.

P31 : DES EFFORTS ONT ÉTÉ ACCOMPLIS EN MATIÈRE DE SIMPLIFICATION DE LA RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES ET DE PRÉVENTION DES RISQUES DANS LA FONCTION PUBLIQUE EN GÉNÉRAL



Jusqu'en 2017, il appartenait au fonctionnaire [...] victime d'une maladie professionnelle d'établir son imputabilité au service. [...] **contrairement aux salariés du secteur privé, les fonctionnaires ne bénéficiaient pas d'une présomption d'origine professionnelle pour toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles.**

8

P32 : Depuis lors, est présumée imputable au service toute maladie désignée par les tableaux de maladies professionnelles annexés au code de la sécurité sociale et contractée dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice par un fonctionnaire de ses fonctions dans les conditions mentionnées [...]. Il appartient donc désormais à l'autorité territoriale de démontrer que la maladie n'est pas imputable au service si elle estime que le lien n'est pas établi.

P33 : [...] peut également être reconnue imputable au service une maladie non désignée dans les tableaux lorsque le fonctionnaire [...] établissent qu'elle est essentiellement et directement causée par l'exercice des fonctions et qu'elle entraîne une incapacité permanente au moins égale à 25 %, ce taux [...] déterminé par le conseil médical sur la base d'un barème réglementaire indicatif.

La composition du conseil médical (détails)

P34 : le fonctionnaire qui bénéficie d'une reconnaissance d'imputabilité au service d'une maladie a droit au remboursement des honoraires médicaux et des frais [...] entraînés par cette maladie.

P35 : Les modalités d'attribution d'un congé pour invalidité temporaire imputable au service en cas de maladie professionnelle

P36 : Dans le délai d'un an à compter du jour où il a repris ses fonctions après la consolidation de son état de santé, le fonctionnaire [...] atteint d'une incapacité permanente partielle résultant d'une maladie professionnelle peut demander l'attribution d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI) cumulable avec son traitement [...] égal à la fraction du traitement indiciaire brut afférent à l'indice majoré 245, soit 1 206 euros, correspondant au taux d'incapacité permanente.

P37 : Procédure d'attribution de l'ATIACL

Ces dispositifs sont ouverts aux sapeurs-pompiers professionnels, qui ont la qualité de fonctionnaires territoriaux. **Les sapeurs-pompiers volontaires, quant à eux, n'exercent pas leur activité à titre professionnel, mais dans des conditions propres à celle-ci et bénéficient par conséquent d'un régime de protection sociale spécifique.**

P38 : Le cas des sapeurs-pompiers volontaires

P39 : La prévention des risques fait l'objet d'une attention particulière, qui s'est renforcée au cours des 20 dernières années

P40 : Ces visites comprennent entre autres un contrôle radiologique pulmonaire dont la périodicité est laissée à l'initiative du médecin en fonction de l'emploi du sapeur-pompier, de l'examen clinique ou des antécédents et des examens biologiques [...].



Dans sa réponse à une question orale posée par la rapporteure [...] Poumirol le 7 décembre 2023, la secrétaire d'État chargée de la citoyenneté et de la ville, [...] a indiqué que la refonte du cadre réglementaire [...] de l'aptitude des sapeurs-pompiers faisait l'objet d'une « réflexion ».

D'après la DGSCGC, il s'agirait de créer « un référentiel national « conditions de santé particulières des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires » », qui permettrait d'aboutir à « une certaine harmonisation des pratiques », d'« apporter des précisions selon des activités ou situations spécifiques », de « disposer d'un texte de recommandations médicales » et de « pouvoir l'adapter rapidement aux évolutions de la médecine ».

P41 : [...] depuis 2015, les agents de la fonction publique territoriale, dont les sapeurs-pompiers professionnels, ayant été, dans le cadre de leurs fonctions, exposés à une substance cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction dans le cadre d'activités les ayant placés en contact avec de l'amiante ou figurant dans un tableau de maladies professionnelles ont droit, après avoir cessé définitivement leurs fonctions, à un suivi médical post-professionnel. **Il convient de préciser, [...], que les sapeurs-pompiers volontaires, qui représentent près de 80 % des effectifs de sapeurs-pompiers, sont exclus du bénéfice de ce suivi.**

P42 : [...] le rapport Pourny « a permis d'opérer une forme de révolution en faisant passer la prévention au premier plan, alors que la « gestion » des risques professionnels au sein des services d'incendie et de secours reposait principalement sur la réparation et une démarche exclusivement réactive voire empirique ». [...] la CNRACL met à la disposition des employeurs publics locaux le logiciel Prorisq, dédié au suivi de la sinistralité, ainsi que de la documentation sur les risques professionnels et la prévention.

Par ailleurs, la CNRACL a participé à la constitution d'un groupe de travail [...] sur les risques liés aux fumées d'incendie ayant donné lieu, en 2017, à la publication d'un rapport comportant 43 recommandations, [...] actualisé en 2020 [...] a souligné l'importance capitale du nettoyage et de la décontamination des tenues après une exposition aux fumées.

La DGSCGC a elle-même publié en 2018 un guide de doctrine opérationnel sur la prévention des risques liés à la toxicité des fumées.

La CNRACL a également confié au Centre d'essai et de recherche de l'Entente méditerranéenne (Ceren) la réalisation d'une étude sur l'efficacité de filtration des cagoules utilisées par les sapeurs-pompiers lors des feux de forêts, qui a conduit à l'élaboration d'un prototype de cagoule de nouvelle génération dont le taux de filtration des particules fines est évalué à 70 % au moins, contre un taux nul aujourd'hui. [...] un compromis optimal entre un haut niveau de filtration et l'exigence de respirabilité.

De façon générale, [...] des préconisations du rapport Pourny ont été mises en œuvre ou satisfaites, [...] la création de la BND de la CNRACL [...] un pôle « santé » chargé, au sein de la DGSCGC, d'élaborer la politique nationale de recherche et de développement [...] la prévention dans les domaines de la santé et de la sécurité des sapeurs-pompiers.

P44 : Certaines initiatives locales en faveur de la prévention des risques peuvent également être mentionnées



IL EST AUJOURD'HUI NÉCESSAIRE DE LEVER LES FREINS À LA MISE EN OEUVRE D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE PROTECTION DE LA SANTÉ DES SAPEURS-POMPIERS

10 LE MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE, LA COMPLEXITÉ DES PROCÉDURES ET L'INSUFFISANCE DES MOYENS FONT OBSTACLE À LA RÉALISATION DE PROGRÈS CONCRETS

[...] les tableaux de maladies professionnelles ne reconnaissent actuellement que deux types de cancer comme pouvant être présumés imputables au service, le **carcinome du nasopharynx et le carcinome hépato-cellulaire**, [...].

P45 : Le mésothéliome et le cancer de la vessie, dont le lien avec l'exercice des fonctions de sapeur-pompier a été reconnu par le Circ, figurent dans ces tableaux, mais **la liste des travaux susceptibles de les provoquer n'inclut pas l'extinction des incendies.**

Cette situation contraste avec celle de nombreux pays ou provinces étrangers, comme l'État du Nevada, aux États-Unis, où 28 types de cancer pourraient être reconnus comme maladies professionnelles au sein de cette population, ou le Canada.

Au Québec, l'article 29 de la loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (chapitre A-3.001) prévoit qu'un travailleur est présumé atteint d'une maladie professionnelle s'il est atteint d'une maladie prévue par règlement et si, au jour où il reçoit le diagnostic de cette maladie, il rencontre les conditions particulières en lien avec cette maladie prévues par règlement.

Le règlement sur les maladies professionnelles (chapitre A-3.001, r. 8.1), [...] liste **9 types de cancer dont l'origine professionnelle est présumée si le sapeur-pompier satisfait aux conditions de type d'activité et de durée d'exposition prévues [...].**

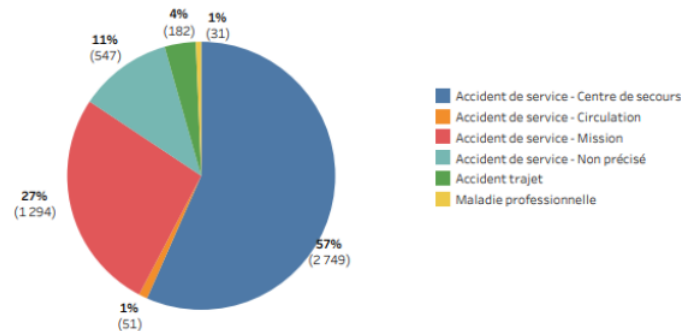
Le fait d'avoir été fumeur pendant les 10 ans ayant précédé le diagnostic prive toutefois l'agent de la reconnaissance en maladie professionnelle pour ce qui concerne le cancer pulmonaire ou le mésothéliome pulmonaire et le cancer du larynx.

Liste des 9 cancers imputables pour les pompiers au Québec : Cancer pulmonaire ou mésothéliome pulmonaire, Mésothéliome non pulmonaire, Cancer du rein, Cancer de la vessie, Cancer du larynx, Myélome multiple, Lymphome non hodgkinien, Cancer de la peau (mélanome), Cancer de la prostate. (19 en Ontario).

P49 : la CNRACL n'a enregistré depuis 2013 que 21 dossiers de demande d'ATIACL concernant des cancers professionnels (dont 18 ont reçu un avis d'octroi¹ et 3 ont été rejetés), aucun d'entre eux n'émanant d'un sapeur-pompier professionnel. Il en va de même pour ce qui concerne les départs en retraite pour invalidité. **La caisse n'a pas non plus identifié de dossier lié à un cancer chez les sapeurs-pompiers volontaires sur les dernières années.** [...] la BND ne fait état que de 31 maladies professionnelles déclarées chez les sapeurs-pompiers professionnels.



Répartition des évènements ayant affecté des sapeurs-pompiers professionnels en 2022



Source : Banque nationale de données, Rapport statistique – Services d’incendie et de secours, 2022

P50 : [...] plusieurs éléments qui pourraient expliquer une éventuelle sous-déclaration :

- en matière de reconnaissance, en premier lieu :

○ nombre de médecins refuseraient d’établir le certificat médical initial, du fait d’ « un déficit de formation sur l’étiologie professionnelle et sur ce volet très pointu du droit de la sécurité sociale », de « l’ignorance du compromis social et du système de financement des maladies professionnelles », [...]

○ l’obtention des preuves de l’exposition de l’agent à des facteurs de risques est d’autant plus compliquée qu’elles sont anciennes et peu documentées, dans la mesure où « aucun dispositif de traçabilité institutionnel n’a été mis en place qui garantisse la fabrication et la conservation de manière pérenne de ces preuves du travail exposé », où « la rédaction (par les médecins de prévention) de rapports complets attestant précisément des expositions peut être négligée par manque de temps ou de connaissances pratiques des conditions de travail actuelles ou passées des travailleurs » [...]

○ la reconnaissance de l’origine professionnelle d’une maladie se fait substance par substance, tandis que la plupart des travailleurs sont polyexposés, soit simultanément, soit successivement, à des agents cancérogènes, sans que les effets de cette polyexposition soient suffisamment pris en compte ;

○ les conseils médicaux sont « composés d’acteurs médicaux parfois éloignés des conditions de travail des potentielles victimes » et laissent « peu de place à l’expertise des travailleurs », leur attention étant concentrée sur l’existence de facteurs de risques extraprofessionnels, comme le tabac, qui peuvent justifier un refus de reconnaissance en maladie professionnelle ;

- en matière d’indemnisation, ensuite :

○ en cas de maladie professionnelle reconnue hors tableau, le bénéfice de l’ATIACL est conditionné à la constatation d’une incapacité permanente d’au moins 25 %, seuil particulièrement élevé qui exclut du droit à indemnisation une partie des victimes potentielles ;

○ le délai limite d’un an après la consolidation de l’état de santé prévu pour la demande d’attribution de l’ATIACL paraît trop restrictif, dans la mesure où les agents n’en ont pas toujours connaissance et « ne disposent pas toujours des ressources sociales et médicales nécessaires pour déposer des dossiers complets dans les délais impartis » ;



○ enfin, certains employeurs publics décideraient « délibérément de ne pas informer les agents de l'évaluation médicale de leur taux d'incapacité afin de limiter les recours auprès des conseils médicaux départementaux ».

12[...] comme l'ont souligné à l'unanimité les organisations syndicales, la procédure de reconnaissance d'une maladie professionnelle constitue aujourd'hui, pour les sapeurs-pompiers, un véritable parcours du combattant, que nombre d'entre eux renoncent [...] à traverser.

P51 : Des lacunes majeures fragilisent le suivi de l'exposition des sapeurs-pompiers aux facteurs de risques cancérigènes

La documentation de l'exposition aux facteurs de risques professionnels dans la fonction publique (détails)

P52 : une fiche d'intervention comprenant des informations telles que la nature de l'intervention, l'heure et le lieu, les moyens engagés ou encore les actions réalisées serait effectivement renseignée pour chaque intervention de chaque sapeur-pompier dans l'ensemble des Sdis, une fiche d'exposition ne serait pas systématiquement remplie, de l'aveu même de la DGSCGC.

P53 : La CGT [...] « les départements qui ont mis en place une forme de traçabilité sont loin d'une fiche systématique ».

La CGT [...] juge que « le contrôle de l'aptitude médicale se borne à constater la capacité des agents à exercer des fonctions opérationnelles », illustre [...] par le cas [...] d'un sapeur-pompier du Nord reconnu apte à l'exercice de son activité et chez qui un cancer métastatique a été diagnostiqué au cours de la même [semaine], entraînant son décès moins de 5 mois plus tard.

[...] la mise en oeuvre du suivi post-professionnel par les Sdis « peut s'avérer difficile lorsque ces derniers sont confrontés aux très fortes tensions nationales d'accès aux médecins du travail ».

P54 : [...] l'obligation de port d'un ARI lorsque l'air est vicié serait « parfois non appliquée jusqu'à la phase ultime de l'exposition » du fait :

- d'une part, d'un ressenti du risque amoindri [...]
- d'autre part, de l'absence de marqueur objectif et simple à recueillir pouvant servir de base à une autorité pour décider de l'arrêt du port de l'ARI ;

et enfin, de la balance faite par les sapeurs-pompiers entre les bénéfices de la protection respiratoire et les contraintes liées au port de l'ARI [...].

[...] l'étanchéité du masque est susceptible d'être limitée par le port de la barbe.

À défaut de porter un ARI, les sapeurs-pompiers recourent à une cagoule. [...] comme l'a constaté le Ceren dès 2018 [...] le modèle actuellement utilisé ne filtre ni les particules fines ni les composés chimiques contenus dans les fumées et ne se limite qu'à la protection thermique.

Bien qu'un nouveau modèle assurant un niveau de filtration de 70 % au moins [...] sa mise sur le marché ne s'opérera que progressivement, [...] seule la partie relative à la protection thermique a été certifiée. La certification de celle qui concerne la protection filtrante devrait normalement être délivrée en 2024.



[...] une fois cette cagoule mise à leur disposition, les Sdis demeureront libres d'en faire l'acquisition ou non. Or, son coût devant atteindre 40 à 50€ selon la DGSCGC, contre une quinzaine d'euros pour le modèle actuel, il est peu crédible que les sapeurs-pompiers en soient massivement équipés [...] compte tenu des contraintes pesant sur les finances [...].

13

[...] cette cagoule ne filtrera pas les substances autres que les particules fines auxquelles sont exposés les sapeurs-pompiers [...].

P55 : [...] la DGSCGC a engagé des travaux pour concevoir une tenue répondant aux enjeux à la fois de protection thermique et de protection cutanée contre les fumées et les particules fines et dont les caractéristiques sont les mêmes que celles de la cagoule de protection filtrante. Pour autant, les premières certifications ne devant intervenir que courant 2024, sa mise sur le marché ne semble pas envisagée à court terme.

La collecte et l'analyse de données épidémiologiques pourrait retarder l'action gouvernementale en faveur des sapeurs-pompiers

En réponse à une question au Gouvernement posée par le député Yannick Monnet (Gauche démocrate et république – Nupes) le 25 octobre 2023 au sujet du manque de données épidémiologiques relatives aux sapeurs-pompiers, le ministre de l'intérieur et des outre-mer, **Gérald Darmanin**, a reconnu un « **retard s'agissant de la récolte de données** » et annoncé avoir « **lancé une étude épidémiologique** [...] ».

[...] il semble en réalité que l'initiative prise par le Gouvernement consiste à la fois :

- en « **un partenariat sur une thèse visant à documenter et à évaluer les effets sur la santé à moyen et long terme de l'activité des sapeurs-pompiers** » ;
- en l'élaboration d'« **une matrice emploi-tâche-exposition qui permettra d'identifier et coter les expositions des pompiers dans toutes leurs activités dans le but d'augmenter la connaissance par les sapeurs-pompiers de leur encadrement sur les risques inhérents à leurs activités, qui permettra [...] d'envisager le suivi post-exposition et [...] faciliter la reconnaissance de maladies professionnelles** » ;
- en l'établissement d'« **une méthodologie visant à évaluer et à mesurer le niveau d'exposition aux toxiques des fumées, des suies et particules fines lors de feux de forêts** », mission confiée aux centres de recherche de [...] ENSOSP [...] ECASC
- et en l'installation d'un « **observatoire des sapeurs-pompiers** », chargé de « **travailler collectivement à l'élaboration de consensus sociaux en amont des résultats objectivés scientifiquement qui demandent du temps** ».

[...] il est à craindre que ces démarches ne servent de prétexte au report *sine die* des mesures indispensables à la prévention des risques et à l'indemnisation de leurs conséquences [...], alors que le Circ, autorité incontestée, a clairement reconnu le caractère cancérigène de leur activité.

P57 : MIEUX PROTÉGER CEUX QUI NOUS PROTÈGENT : UN ENJEU DE SOLIDARITÉ NATIONALE ET DE SANTÉ PUBLIQUE

La procédure de reconnaissance de l'imputabilité au service des cancers des sapeurs-pompiers doit être simplifiée et les expositions mieux tracées

L'élargissement de la présomption d'imputabilité au service aux types de cancer dont le lien avec l'activité de sapeur-pompier est établi est particulièrement urgent



Les rapporteuses invitent donc le Gouvernement à proposer sans délai aux partenaires sociaux la création d'un tableau de maladies professionnelles spécifique regroupant l'ensemble des pathologies liées aux travaux d'extinction des incendies.

14 Y seraient intégrés, outre les 2 types de cancer pouvant d'ores et déjà faire l'objet d'une présomption d'imputabilité au service (carcinome du nasopharynx et carcinome hépato-cellulaire), le mésothéliome et le cancer de la vessie, dont le développement a été reconnu par le Circ comme directement imputable à l'activité de sapeur-pompier [...], ainsi que les cancers du côlon, de la prostate et des testicules, le mélanome et le lymphome non hodgkinien, dont l'imputabilité à cette activité découle de preuves encore limitées, mais non moins significatives.

Dans ce cadre, pourraient être prévus un délai de prise en charge de 40 ans, identique au délai applicable, par exemple, au carcinome du nasopharynx, et une durée d'exposition de 15 à 20 ans, comme c'est le cas au Québec.

P58 : les disparités réglementaires internationales ne sauraient en effet se justifier.

Richard Amnotte, directeur adjoint et coordonnateur adjoint à la sécurité civile de la direction du service de sécurité incendie de la ville de Lévis, au Québec : *« un cancer est un cancer et un pompier est un pompier. Où qu'il soit dans notre grand pays, les risques sont les mêmes, les combustibles présents dans les incendies sont les mêmes et l'être humain est constitué de la même matière, quel que soit son lieu de résidence ou de pratique du métier de pompier ».*

P59 : Les rapporteuses préconisent donc l'édition d'un modèle national de fiche d'exposition spécifique à l'activité de sapeur-pompier, dont la réglementation devrait prescrire le remplissage par les Sdis après chaque intervention ayant induit une exposition significative et, à défaut, sur une base annuelle. Cette fiche devrait permettre de distinguer les incendies sur la base d'une classification qui serait établie par la DGSCGC en fonction de leur localisation et des caractéristiques des produits de combustion. Il serait nécessaire qu'elle soit intégrée au dossier médical de chaque sapeur-pompier et tenue à sa disposition.

Ces mesures pourraient pleinement s'inscrire dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030, qui a fixé l'objectif de « mieux reconnaître les expositions professionnelles pour mieux prévenir les cancers professionnels »

[...] la limitation de l'exposition à des facteurs de risques et la prévention des maladies professionnelles constituent une priorité absolue. En effet, nul ne saurait se satisfaire d'une meilleure reconnaissance de l'origine professionnelle de ces pathologies si celles-ci peuvent être en grande partie évitées par la mise en oeuvre de mesures de bon sens.

P60 : La prévention primaire : limiter l'exposition aux facteurs de risques

La prochaine mise sur le marché du nouveau modèle de cagoule filtrante devrait creuser les disparités en matière de protection individuelle, dans la mesure où son acquisition relèvera de chaque Sdis.

[...] Les rapporteuses invitent donc l'État à accorder aux Sdis une dotation exceptionnelle destinée à assurer leur équipement en cagoules de nouvelle génération, plus largement en EPI dont l'efficacité est prouvée scientifiquement.



Il paraît également nécessaire d'inviter les fabricants d'ARI à investir dans l'innovation afin de produire des équipements plus adaptés [...] moins lourds et encombrants.

L'objet de la prévention secondaire réside dans le dépistage précoce des pathologies.

15

P61 : [...] il paraîtrait judicieux de renforcer le suivi post-professionnel des sapeurs-pompiers en obligeant les Sdis à proposer tous les cinq ans à leurs retraités une visite de contrôle réalisée par un médecin de sapeurs-pompiers.

Les données collectées dans ce cadre pourraient ensuite **alimenter un Observatoire de la santé** [...] qui serait chargé de les analyser sur le long-terme et de **formuler des propositions tendant à limiter l'exposition aux facteurs de risques** et à mieux réparer leurs conséquences. [...] amélioration [...] de connaissance et la sensibilisation des médecins et infirmiers de sapeurs-pompiers en matière de reconnaissance des maladies professionnelles est indispensable.

[...] que les sapeurs-pompiers soient systématiquement informés des risques induits par cette activité dès leur première visite d'aptitude, et ce afin de leur permettre de prendre conscience qu'ils doivent être les premiers acteurs de la protection de leur santé.

P63 : EXAMEN EN COMMISSION

P66 : Les tableaux sont en effet édictés par le Gouvernement après consultation des partenaires sociaux, selon des logiques visiblement assez éloignées de l'état des connaissances scientifiques. Si le cancer de la vessie et le mésothéliome, dont le lien avec l'activité de sapeur-pompier a été confirmé par le Circ, figurent bien dans les tableaux de maladies professionnelles, la liste des travaux susceptibles de les provoquer n'inclut pas l'extinction des incendies. Les agents potentiellement concernés sont donc contraints d'apporter la preuve du lien direct entre ces pathologies et l'exercice de leurs fonctions, ce qui est souvent difficile à matérialiser. Certains autres pays [...] les États-Unis ou le Canada, sont bien en avance sur la France [...] 28 types de cancer pourraient être reconnus comme maladies professionnelles chez les sapeurs-pompiers dans l'État du Nevada.

P67 : seules 31 maladies professionnelles ont été déclarées chez les sapeurs-pompiers professionnels en 2022, ce qui laisse deviner une forte sous-déclaration.

P68 : Le suivi post-professionnel [...] se heurterait à la même problématique de démographie médicale et se résumerait en pratique à une invitation faite à l'agent, au moment de la cessation de ses fonctions, à consulter régulièrement son médecin traitant. [...] ce suivi ne concerne que les sapeurs-pompiers professionnels, à l'exclusion des volontaires.

Sur le plan scientifique, enfin, le ministre de l'intérieur a annoncé, en fin d'année dernière, avoir lancé une étude épidémiologique conduite par le [...] (Cnam) et l[...] (Inserm). Nous avons donc souhaité en savoir un peu plus sur cette initiative. Il apparaît en réalité que celle-ci correspond à la fois à un soutien apporté à une thèse en ergonomie en cours d'élaboration, qui vise à documenter et à évaluer les effets sur la santé de l'activité de sapeur-pompier, et à la conception d'une matrice tâches-expositions, qui doit permettre de mieux identifier les expositions [...] et de faciliter le suivi médical et la reconnaissance d'éventuelles maladies professionnelles.



[...] nous craignons qu'elles servent de prétexte au Gouvernement pour reporter aux calendes grecques la mise en œuvre des mesures d'urgence qu'impose la reconnaissance à l'échelle internationale de la cancérogénicité de l'activité de sapeur-pompier

16 La formation des médecins et infirmiers de sapeurs-pompiers en médecine du travail gagnerait donc à être renforcée afin de leur en inculquer les principes et les modes d'application à la situation des sapeurs-pompiers.

Mme Annie Le Houerou : [...] Un article paru hier dans *Le Monde* précise que les pompiers sont « aux premières loges » dans la contamination aux [...] (PFAS). Des traces ont été retrouvées dans les cheveux de tous les sapeurs-pompiers testés [...].

Les mousses anti-incendie et les tenues imperméabilisées en seraient pour partie responsables. Pensez-vous que la contamination à ces polluants particuliers pourrait être intégrée à la liste des maladies imputables au service ?

Par ailleurs, comment systématiser les analyses pour assurer un meilleur suivi des sapeurs-pompiers, afin d'éviter le développement de maladies ?

P71 : Mme Raymonde Poncet Monge : [...] On entend souvent dire qu'il n'existerait pas de mousses anti-incendie aussi efficaces que celles qui contiennent des PFAS. Certes, mais des alternatives pourraient tout aussi bien être utilisées lors des exercices de simulation, qui représentent 90 % de l'activité des sapeurs-pompiers ! **La statistique mériterait d'être sourcée !!**

P71 : Mme Pascale Gruny : Le coût de la mauvaise protection des sapeurs-pompiers finit en effet par être répercuté sur la sécurité sociale, sans même prendre en compte la sous-déclaration. Le cas des volontaires doit aussi susciter notre réflexion, beaucoup travaillant par ailleurs en entreprise.

P72 : il faut noter que les volontaires sont plus souvent face au feu que les professionnels. **L'affirmation repose vraisemblablement d'être étayée, sauf être considérée comme la preuve de la méconnaissance du secteur par la sénatrice qui la prononce.**

Mme Poumirol, rapporteure : Nous avons essayé de faire le lien entre des facteurs d'exposition et le risque de maladie professionnelle. Nous manquons de données, puisqu'il n'existe que deux études, la première datant d'il y a trente ans, la deuxième, d'une dizaine d'années. [...] C'est en effet significatif de l'intérêt que portent les pouvoirs publics en général à la santé des sapeurs-pompiers, dont ils vantent si souvent l'héroïsme.

[...] il est sans doute nécessaire de limiter les exercices dans les caissons. Je me sens un peu coupable, car j'ai été à l'origine de l'acquisition de superbes caissons d'entraînement dans mon département ! Néanmoins, nous avons redoublé de précaution, notamment à l'égard des formateurs, qui y passent de nombreuses heures.

[...] nous n'avons pas étudié spécifiquement la question des casernes. Néanmoins, les bâtiments qui sont construits aujourd'hui ne sont pas concernés par les problèmes d'amiante. En revanche, il peut exister des problématiques liées à l'agencement des locaux, par exemple lorsque les gaz d'échappement sont orientés vers les vestiaires, [...].



Mme Anne-Marie Nédélec, rapporteure. – Vos questions rejoignent plusieurs problématiques que nous avons soulevées.

Il y a d'abord le manque de données, qui nous a fortement handicapées. Je ne m'attendais pas à de telles lacunes, car je pensais que les fiches d'intervention étaient bien plus complètes.

17 [...] nous avons constaté l'insuffisance du suivi médical, notamment d'analyses régulières. [...]

[...] nous avons voulu savoir si des pathologies particulières affectaient les sapeurs-pompiers du sud de la France, plus régulièrement exposés aux feux de forêt que ceux du nord. Aucune étude n'existe sur le sujet.

Nous avons besoin de plus d'éléments chiffrés, et de fiches d'exposition contenant des données précises.

Davantage de cancers doivent en outre pouvoir être présumés imputables à l'activité de sapeur-pompier. À ce titre, les deux seuls cancers pouvant l'être à ce jour ne le sont nulle part ailleurs dans le monde. [...]

les formateurs nous l'ont dit : le pire ennemi du pompier reste souvent le pompier lui-même.

Les recommandations sont adoptées.

La mission d'information adopte, à l'unanimité, le rapport d'information et en autorise la publication.